

aspects les plus importants du travail dont est saisi le Parlement au cours d'une session. Le budget doit servir deux fins principales. En premier lieu, il donne au gouvernement l'occasion de rendre compte de sa gestion des affaires nationales et de son administration au Parlement ainsi qu'au peuple canadien. En deuxième lieu, il lui permet de formuler une déclaration au sujet de certains changements de la politique financière et monétaire, à l'endroit des problèmes économiques courants, ainsi que des changements dans les conditions économiques auxquelles on peut s'attendre à l'avenir. Incidemment, il est possible aussi d'employer le budget comme un instrument politique pour favoriser les intérêts d'un parti. A certains égards, c'est une mauvaise note pour notre maturité politique, tant à titre de parlementaires que de citoyens, que cet aspect du budget, qui devrait être plutôt accessoire, prenne, dans certains cas, assez d'importance pour rejeter dans l'ombre les deux fins importantes que je viens de mentionner.

Il est vrai, je crois, d'après ce que nous entendons à la radio et ce que nous relevons dans les journaux, que le plus grand intérêt qu'on attache au budget national découle d'une certaine curiosité à l'égard des indices qu'il pourrait contenir quant à l'imminence des prochaines élections. Je crois que l'époque que nous traversons est trop grave pour qu'on s'adonne à de pareilles spéculations, étant donné que la force économique de la nation est un élément important de notre survie nationale. Il me semble donc que nous devrions envisager le ministère des Finances sous le même jour que le ministère de la Défense nationale.

Le rôle de l'opposition, comme je le comprends, consiste à examiner la gestion du gouvernement pendant l'année financière écoulée. Il y a évidemment lieu de procéder à cet examen en tenant compte des objectifs prévus au budget de l'année dernière. L'opposition doit également étudier les modifications proposées, et il y a lieu de les examiner du point de vue des problèmes et objectifs courants. En présentant le bilan national ainsi que le compte rendu de l'administration du gouvernement, le ministre ne devrait pas oublier qu'il ne fait pas seulement rapport au Parlement, mais à toute la population du Canada. Celle-ci devrait être traitée comme un public d'adultes capables de réfléchir, ayant la maturité voulue pour envisager la réalité, même si elle est peu agréable, et prêts et disposés à accepter toute mesure requise pour redresser la situation, même si telle de ces mesures leur semble extrêmement radicale.

A cette fin, les détails que renferme le budget national, le relevé des dépenses du

[M. Carter.]

pays, devraient être exposés brièvement, clairement et simplement dans un langage que l'homme moyen puisse comprendre. Cela ne nécessite pas un document comme celui que le ministre a présenté mardi, un document si long et si verbeux qu'il lui a fallu près de deux heures et trois quarts pour le lire. J'ajouterais qu'il l'a lu très rapidement. Sans cela, il aurait pris, j'en suis certain, bien plus de trois heures, ce qui aurait constitué un record de quelque sorte.

Le document dont le ministre a donné lecture comportait un autre désavantage, en ce que des détails plutôt simples et assez peu importants étaient enfouis sous un flot de paroles inutiles, tandis que les questions vraiment importantes, par exemple, nos relations commerciales internationales et l'attitude du gouvernement envers les blocs commerciaux qui font leur apparition en Europe, ont été traitées dans une ou deux phrases.

L'hon. M. Fleming: Balivernes. Un chapitre entier est consacré à cette question. N'étiez-vous pas là?

M. Carter: J'ai tout entendu...

L'hon. M. Fleming: Il y a tout un chapitre là-dessus.

M. Carter: ... mais on ne nous a pas fourni de renseignements. Les seuls renseignements que le ministre nous a donnés se limitaient à une ou deux phrases. J'ai pris des notes l'autre soir et je vais m'y reporter si le ministre le désire. Pour ce qui est des relations extérieures j'ai noté que le ministre a déclaré qu'il n'y aurait aucune intégration régionale, aucun isolationnisme, aucune participation à des groupes commerciaux; en ce qui a trait à la diversification, il a dit que nous continuerions à appuyer le GATT. Voilà ce que le ministre a dit en substance, mardi soir, au sujet des relations commerciales extérieures. J'ai fait un résumé de ses observations à mesure qu'il parlait.

L'hon. M. Fleming: Le député me permettrait-il d'appeler son attention sur le chapitre intitulé «Les échanges internationaux et la politique commerciale» qui se trouve aux pages 6886 à 6890. S'il a pu résumer tout ce qui s'y trouve en quelques phrases, je me permettrais de lui dire qu'il a accompli une tâche extraordinaire.

M. Carter: Naturellement, il s'agit d'un résumé. Ce dont je me plains, c'est que le ministre a donné si peu de renseignements essentiels, dont la Chambre et le public ont besoin, qu'on peut résumer ce qu'il a dit en deux ou trois phrases. Le reste n'est que du superflu.

L'hon. M. Pickersgill: Du verbiage, de l'eau.